

«Accompagnement sur les droits et les obligations de l'employeur vis-à-vis de ses Instances Représentatives du Personnel »

Objectifs de l'accompagnement	• Doter l'employeur de l'ensemble des connaissances nécessaires à la mise en place et à l'animation des relations • collectives au sein de son entreprise, sur les plans législatifs, réglementaires, méthodologiques. • Se repérer parmi les différents représentants du personnel • Se positionner, en connaissant à la fois les droits et les devoirs de l'employeur mais également ceux des représentants du personnel; • Connaître les principaux textes législatifs et réglementaires relatifs à l'exercice du mandat des membres élus au CSE;
Contenu du programme	Etape 1 : Etat des lieux Etape 2 : Accompagnement • Les conditions de mise en place des élections du CSE ? • Les différentes instances représentatives : composition et rôle • Les droits et les devoirs de l'employeur vis-à-vis de ses représentants du personnel • Comment bien se préparer et réussir ses réunions avec le CSE ? • Être à l'aise sur les attributions et les pouvoirs du CSE Etape 3 : Anticiper et préparer le développement du dialogue social et la mise en place de autres instances • Création d'un plan d'action en faveur du développement et de l'amélioration du dialogue social • Les domaines soumis à la négociation collective • Construire un partenariat avec les syndicats
Modalités pédagogiques	Alternance d'apports juridiques et de conseils pratiques
Durée	2 jours
Prérequis	Aucun
Public	RH, Assistants RH, Chargés des relations sociales, Dirigeants
Modalités d'évaluation	Test de positionnement, Diagnostic QCM, QUIZZ, cas pratiques
Tarifs TTC	À partir de 990 €/jour pour un groupe de 4 à 12 participants

Programme détaillé sur simple demande

N'hésitez pas à me contacter par mail ou par téléphone pour plus de précisions